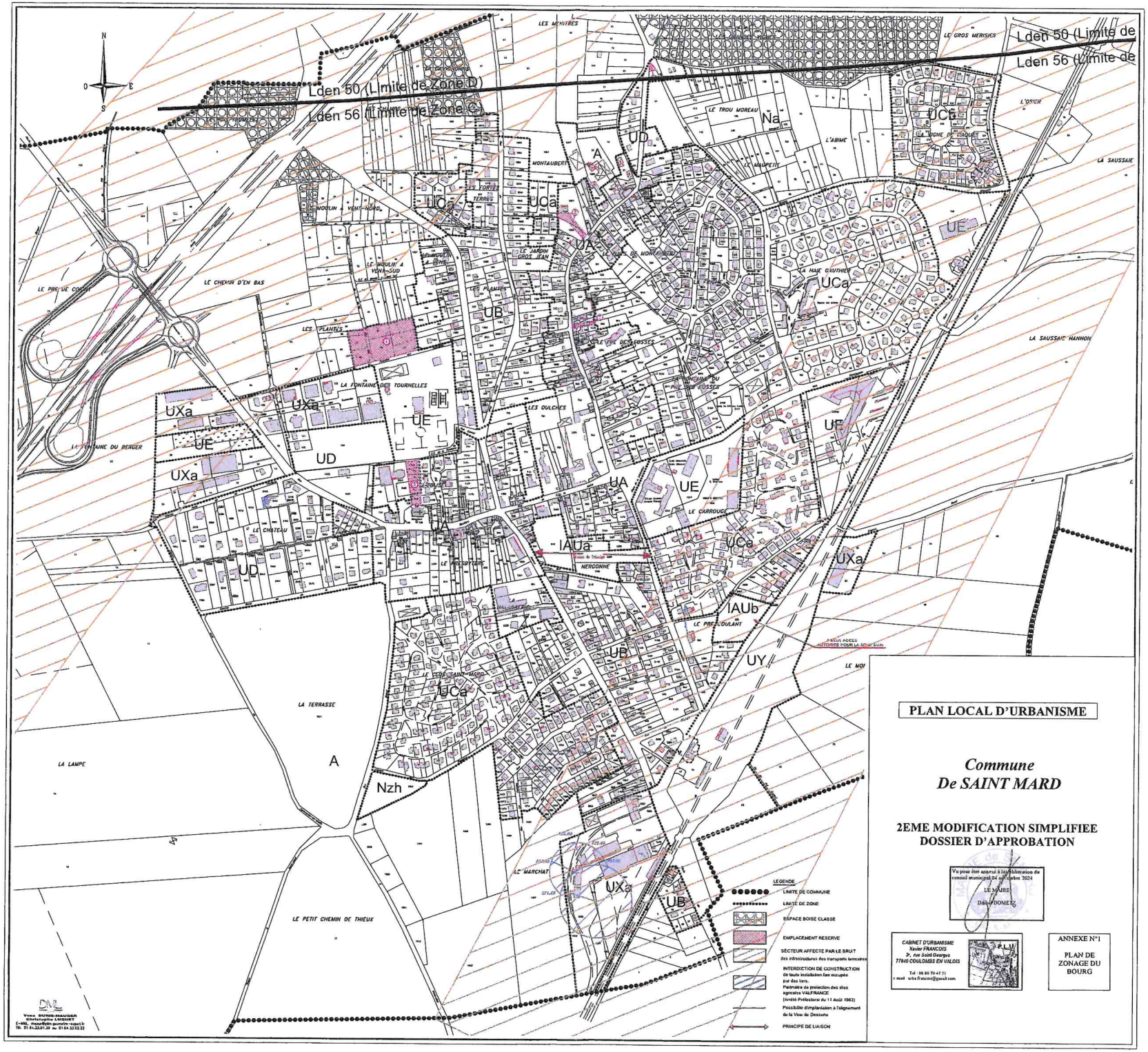
Lden 50 (Limite de Zone D)
Lden 56 (Limite de Zone C)
Lden 50 (Limite de
Lden 56 (Limite de
N
S
O
E
LES MONTRES
LE GROS MERISIER
L'OSCR
LE TROU MOREAU
L'ABIME
LA SAUSSAIE
LE MOULIN A VENT-NORD
LE MOULIN A VENT-SUD
LE CHEMIN D'EN BAS
LE PRE DE COCHET
LES PLANTES
LA FONTAINE DES TOURNELLES
LA FONTAINE DU BERGER
LE CHATEAU
LE JARDIN GROS JEAN
LE VIEUX DE MONTAUBERT
LA HAIE GAUTHIER
LA SAUSSAIE HANNON
LES OULCHES
LE CARROUGE
NERGONNE
LE PRE COULANT
LE PRE SAINT MARD
LA TERRASSE
LA LAMPE
LE MARCHAT
LE PETIT CHEMIN DE THIEUX
UCa
UA
UD
UE
UB
UXa
IAUa
IAUb
UY
A
Na
Nzh
LEGENDE
LIMITE DE COMMUNE
LIMITE DE ZONE
ESPACE BOISE CLASSE
EMPLACEMENT RESERVE
SECTEUR AFFECTE PAR LE BRUIT des infrastructures des transports terrestres
INTERDICTION DE CONSTRUCTION de toute installation fixe occupée par des tiers. Périmètre de protection des sites agricoles VALFRANCE (Arrêté Préfectoral du 11 Août 1983)
Possibilité d'implantation à l'alignement de la Voie de Desserte
PRINCIPE DE LIAISON
Vues DURIS-MAUGER Christophe LAMOUET
E-MAIL : mauger@duris-mauger.fr
TEL : 01.64.33.01.39 et 01.64.33.02.32
PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune De SAINT MARD
2EME MODIFICATION SIMPLIFIEE
DOSSIER D'APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal 04 novembre 2024
LE MAIRE
Daniel DOMETZ
CABINET D'URBANISME
Xavier FRANCOIS
3r, rue Saint Georges
77840 COULOMBS EN VALOIS
Tel : 06 80 70 47 31
e mail : urba.francois@gmail.com
P.L.U.
ANNEXE N°1
PLAN DE ZONAGE DU BOURG